



DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE

➤➤➤ Pour les enfants entrant en Petite Section ou en Cours Préparatoire et les nouveaux arrivants*****

Année scolaire 2022/2023

ENFANT 1 Nom et Prénom : _____ Sexe : M F

Date de naissance : _____ Département de naissance : _____ Admission en classe de : _____

① Restaurant scolaire de l'école : lundi mardi jeudi vendredi

Planning - la famille s'engage à communiquer les dates de repas au plus tard le JEUDI MATIN pour la semaine suivante

Type de repas : standard sans porc sans viande

② Péri-scolaire (garderies matin et/ou soir) : **MATIN** lundi mardi jeudi vendredi

SOIR lundi mardi jeudi vendredi

Planning - la famille s'engage à communiquer les jours de garderie au plus tard le JEUDI MATIN pour la semaine suivante

➤ Renseignements médicaux concernant l'enfant :

L'enfant porte t-il : lunettes lentilles prothèse auditive Appareil dentaire

Allergies alimentaires ou autres : non oui : _____

Affections connues : non oui : _____

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) /: non oui : date _____

Si oui, le PAI de l'enfant doit être en cours de validité (1 an à la date de signature) le jour de la scolarisation de l'enfant et ce pour chaque année scolaire. Il appartient à la famille de veiller au renouvellement si nécessaire de cette procédure.

→ En cas d'absence du document valide, l'enfant ne pourra être accepté dans les services périscolaires (cantine/garderies)

ENFANT 2 Nom et Prénom : _____ Sexe : M F

Date de naissance : _____ Département de naissance : _____ Admission en classe de : _____

① Restaurant scolaire de l'école : lundi mardi jeudi vendredi

Planning - la famille s'engage à communiquer les dates de repas au plus tard le JEUDI MATIN pour la semaine suivante

Type de repas : standard sans porc sans viande

② Péri-scolaire (garderies matin et/ou soir) : **MATIN** lundi mardi jeudi vendredi

SOIR lundi mardi jeudi vendredi

Planning - la famille s'engage à communiquer les jours de garderie au plus tard le JEUDI MATIN pour la semaine suivante

➤ Renseignements médicaux concernant l'enfant :

L'enfant porte t-il : lunettes lentilles prothèse auditive Appareil dentaire

Allergies alimentaires ou autres : non oui : _____

Affections connues : non oui : _____

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) /: non oui : date _____

Si oui, le PAI de l'enfant doit être en cours de validité (1 an à la date de signature) le jour de la scolarisation de l'enfant et ce pour chaque année scolaire. Il appartient à la famille de veiller au renouvellement si nécessaire de cette procédure.

→ En cas d'absence du document valide, l'enfant ne pourra être accepté dans les services périscolaires (cantine/garderies)

ENFANT 3 Nom et Prénom : _____ Sexe : M F

Date de naissance : _____ Département de naissance : _____ Admission en classe de : _____

❶ **Restaurant scolaire de l'école :** lundi mardi jeudi vendredi

Planning - la famille s'engage à communiquer les dates de repas au plus tard le JEUDI MATIN pour la semaine suivante

Type de repas : standard sans porc sans viande

❷ **Périscolaire** (garderies matin et/ou soir) : **MATIN** lundi mardi jeudi vendredi

SOIR lundi mardi jeudi vendredi

Planning - la famille s'engage à communiquer les jours de garderie au plus tard le JEUDI MATIN pour la semaine suivante

➤ **Renseignements médicaux concernant l'enfant :**

L'enfant porte t-il : lunettes lentilles prothèse auditive Appareil dentaire

Allergies alimentaires ou autres : non oui : _____

Affections connues : non oui : _____

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) /: non oui : date _____

Si oui, le PAI de l'enfant doit être en cours de validité (1 an à la date de signature) le jour de la scolarisation de l'enfant et ce pour chaque année scolaire. Il appartient à la famille de veiller au renouvellement si nécessaire de cette procédure.

→ En cas d'absence du document valide, l'enfant ne pourra être accepté dans les services périscolaires (cantine/garderies)

-----**COORDONNEES DES PARENTS DE(S) L'ENFANT(S)**-----

Représentant légal 1 (nom de la facture) : NOM : _____ **Prénom :** _____

Qualité : père mère Tuteur Statut des parents : en couple Séparés

Activité professionnelle : oui non Employeur (Nom) : _____

ADRESSE DE FACTURATION : _____

Code Postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Téléphone professionnel :

Adresse email :

Représentant légal 2 : _____ **NOM :** _____ **Prénom :** _____

Qualité : père mère

Activité professionnelle : oui non Employeur (nom) : _____

ADRESSE (si différente de celle du représentant légal 1) : _____

Code Postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Téléphone professionnel :

Adresse email :

Régime

Allocataire CAF (régime général) Régime spécial (MSA ou autre) N° allocataire : _____

Assurance scolaire pour l'enfant

L'enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile et individuelle accident corporel dès l'admission à l'école

Nom Compagnie d'assurance :

N° de contrat :

Personnes autorisées à prendre en charge l'enfant

3 personnes maximum en plus des parents et ce, **à l'exclusion de tout mineur**. L'enfant sera remis à la personne désignée sur présentation obligatoire d'une pièce d'identité. Il est indispensable de prévenir le service scolaire de la mairie en cas d'imprévu.

☞ Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Lien avec l'enfant : _____

☞ Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Lien avec l'enfant : _____

☞ Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Lien avec l'enfant : _____

Coordonnées du médecin traitant :

Nom du médecin :

Téléphone :

Autorisation maquillage & publication de l'image de mon enfant

Photos oui non

Maquillage temps périscolaires oui non

La mairie de Saint-Marcel pourra publier et utiliser les photos, les films et les enregistrements audio sur lesquelles figurent mon (mes) enfant(s) qui seraient prises dans le cadre des activités périscolaires. Celles-ci pourront être reproduites par la mairie ou la presse en partie ou en totalité sur tout support (internet, supports municipaux ou autre support de presse) sans que cela occasionne une demande ultérieure de rémunération de ma part.

Tarification

**Les tarifs sont fixés chaque année par délibération du Conseil Municipal -- TARIFS 2022 selon Délibérations 93 & 96-171221

**Les factures restaurant scolaire & garderie sont établies à chaque période de vacances scolaires (cycle d'environ 6 semaines) et doivent être réglées auprès de la Trésorerie de Vernon, dans le mois qui suit la réception du document.

RESTAURANT SCOLAIRE :

➤ Repas Maternelle : 3,37 € Repas Maternelle « extérieurs » : 4,24 €
➤ Repas Elémentaire : 3,42 € Repas Elémentaire « extérieurs » : 4,28 €

PERISCOLAIRE :

➤ Accueil du matin –de 7h00 à 8h30- Enfant résidents : 1.78 € Non-résidents : 2,19 €
➤ Accueil du soir (avec goûter) –de 16h30 à 18h30 : Enfants résidents : 3.47 € Non-résidents : 4.28 €
----Tarif si dépassement de l'horaire le soir : 18.80 €-----

☺ pensez au **Pass' Jeune** utilisable pour des activités extra-scolaires pratiquées par vos enfants. C'est une somme de 40€ (tarif 2021) allouée, sous conditions, par la commune aux familles des enfants de Saint-Marcel.

- Pour tous renseignements complémentaires : contacter le **service des Sports et Associations** situé à l'Espace St-Exupéry rue Jules Ferry (près de la médiathèque) au **02-32-54-90-88**

Déclaration sur l'honneur

→ *Merci de compléter, cocher les cases, dater et signer ce document*

Je soussigné(e) _____ représentant légal du (des) enfant(s) cité(s) précédemment :

- Déclare avoir pris connaissance des **conditions de la publication de l'image** de mon (mes) enfant(s)
- Atteste sur l'honneur l'**exactitude des renseignements fournis** et m'engage à prévenir le service des affaires scolaires et périscolaires de tout changement éventuel (adresse, téléphone, problème de santé, situation familiale, etc.)
- Déclare avoir reçu, lu et approuvé le **règlement intérieur du restaurant scolaire**.
- Déclare avoir reçu, lu et approuvé le **règlement intérieur de l'accueil périscolaire** (garderies matin/soir).
- Autorise N'autorise pas la municipalité de Saint-Marcel à prendre toutes les mesures rendues nécessaires (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) par l'état de mon (mes) enfant(s).

Fait à :

Le :

Signature des deux parents :



Conditions de Validité de l'inscription scolaire

- ☞ Les factures relatives à la fréquentation du Restaurant Scolaire doivent être à jour de paiement
- ☞ En cas d'allergie alimentaire, un **Projet d'Accueil Individualisé** doit être impérativement établi préalablement à l'inscription au restaurant scolaire. La demande doit être formulée auprès de la Direction de l'école qui enclenche la procédure en lien avec la médecine scolaire et la Mairie
- ☞ Les inscriptions scolaires sont enregistrées pendant les mois de Mars et Avril 2022 :

► **PIECES ORIGINALES à fournir lors de l'inscription en Mairie :**

- Livret de famille
- Pour les parents séparés, jugement de divorce ou ordonnance du Tribunal
- Carnet de santé ou certificat de vaccination de(s) enfant(s)
- Justificatif de domicile datant de moins de trois mois (quittance, bail, eau, edf/gdf)
- Certificat de radiation (si l'enfant était scolarisé dans une autre école)
- Attestation d'assurance scolaire
- Présent formulaire dûment rempli et signé par les deux parents

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE PRIS EN CONSIDERATION

Services des affaires scolaires & périscolaires de Saint-Marcel



09.62.10.12.56

Email : scolaire@marcel27.fr



Espace Saint-Exupéry – rue Jules Ferry - 27950 SAINT-MARCEL